



## AR Prefecture

016-200054047-20240624-2024\_06\_24\_05-DE  
Reçu le 25/06/2024  
Publié le 25/06/2024

L'offre de la SAS NICOLEAU pour un montant de 83 969.34 € H.T, soit 100 763.21 € T.T.C

- Lot 10 : Carrelage - faïence  
L'offre de l'EURL SASKOR Michaël pour un montant de 13 866.78 euros H.T, soit 16 640.14€ T.T.C.
- Lot 11 : ELECTRICITE – CFO/CFA  
L'offre de l'entreprise THROMAS pour un montant de 106 862.35 euros H.T, soit 128 234.82 € T.T.C.
- Lot 12 : PLOMBERIE – SANITAIRES – CHAUFFAGE – VENTILATION - GAZ  
L'offre de l'entreprise EURL SIMON NOBLE pour un montant de 105 942.50 euros H.T, soit 127 131.00 € T.T.C.

### Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer les lots aux entreprises mentionnées ci-dessus,
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer les marchés susvisés.
- **INDIQUE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.
- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise au contrôle de légalité.

Pour Extrait Conforme  
En Mairie, le 25 juin 2024



Jean-Noël DUPRÉ  
Maire de Confolens

